

J'ai vu la marque que la Bienheureuse Vierge a laissée pour attester l'incision ; et les autres Pères de ce Collège Royal de la Compagnie de Jésus l'ont vue comme moi. J'ai connu les parents du jeune homme, qu'assistaient les Chanoines de N.-D. del Pilar ; j'ai connu le chirurgien qui fit l'amputation. Cette relation a été écrite avec une élégance qui la rend digne de paraître au jour, pour la gloire de Dieu, la confirmation de notre foi et la confusion des hérétiques. Tel est mon jugement.

A Madrid, au Collège de la Compagnie de Jésus
le 12 Mars 1642.

Est-ce un beau miracle : est-ce un grand miracle, âmes pieuses qui lisez avec tant d'assiduité nos humbles Annales ? La très-miséricordieuse Mère du tout miséricordieux Jésus mérite-t-elle notre confiance, Elle qui consola ainsi, outre mesure, ce pauvre jeune homme accablé de maux, avec ses parents plongés dans la misère, en lui rendant, par un prodige vraiment inouï, une jambe enterrée depuis deux ans et que l'on reconnut à des marques données par l'heureux miraculé lui-même ?

Notre cœur est ému, et nos yeux laissent couler d'abondantes larmes, en redisant ces choses ! C'est que nous avons déjà comme le pressentiment des merveilles que la sainte Vierge est prête à opérer au milieu de nous, ici, dans notre cher pays du Canada, si nous savons bien l'invoquer sous son titre par excellence, le titre royal que lui a donné le Vicaire de Jésus-Christ, l'Auguste Pontife actuellement régnant : REINE DU T. S. ROSAIRE, PRIEZ POUR NOUS !